



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article144>

Compétence Universelle : une première victoire en Europe

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -



Date de mise en ligne : lundi 7 juillet 2008

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

C'est avec une grande satisfaction que l'Union juive française pour la Paix, UJFP, vient de prendre connaissance du procès introduit en Espagne par des avocats engagés depuis longtemps pour le respect et l'application du droit international et du droit humanitaire. Après des années de travail de ce cabinet, du PCHR de Gaza et de la société civile, des soldats israéliens vont être enfin poursuivis pour avoir lâché une bombe sur des civils palestiniens en juillet 2002, lors d'une attaque sur Gaza. Les victimes de ce bombardement ont obtenu d'être entendues par la Audencia Nacional. Leur demande a été jugée recevable. C'est une victoire.

La France n'a pas encore cette compétence, mais l'Assemblée Nationale, dès la prochaine session, va discuter un projet de mise en conformité des lois nationales avec la CPI, Cour pénale internationale. C'est l'occasion de demander à ce que l'Etat français adopte une vraie compétence universelle pour l'ensemble des crimes couverts par la CPI et par le Protocole de 1977 afin de permettre son application effective et non sélective.

L'UJFP, qui lutte depuis longtemps contre l'impunité dénonce l'entreprise des pays européens consistant à détourner la grande idée de justice internationale, en « oubliant » le Protocole de 1977 et en instaurant dans la pratique une justice à sens unique.

Les dirigeants des Etats-Unis, de l'Etat d'Israël, de certains pays européens et d'autres Etats puissants sont directement responsables d'une majeure partie des crimes commis par leurs armées. A travers leur impunité, c'est l'idée même de justice internationale qui est discréditée dans le monde.

Il est temps que l'impunité cesse au nom de la paix et de la sécurité internationale.

Bureau National 4 juillet 2008